

Les voleurs échappent le coffre-fort

□ L'Intermarché Provisions Rock Island a été victime d'une tentative de vol à la chargeuse au coeur de la nuit



Imacom-Daguerre, par Martin Blache
«Les dommages sont nettement plus élevés que ce qu'ils auraient trouvé dans le coffre» a commenté M. Guy Thibault, propriétaire de L'Intermarché Provisions Rock Island, après la tentative de vol à la chargeuse dont son commerce a été victime dans la nuit de dimanche à lundi. Le coffre-fort déplacé à la chargeuse est tombé de la camionnette lorsque les voleurs ont fuit les lieux.

Pierre SAINT-JACQUES
Stanstead

«En 25 ans de commerce, je n'ai jamais vécu une telle expérience. Il y a bien sûr eu la période où les vitrines volaient en éclat pour les vols à la sauvette de cartouches de cigarettes mais une telle entrée avec une chargeuse, c'est du jamais vu pour moi!»

M. Guy Thibault, propriétaire du commerce L'Intermarché Provisions Rock Island, 14 boulevard Notre-Dame, à Rock Island (Stanstead), semble être la plus récente victime du gang que l'on a baptisé les voleurs-démolisseurs.

Il était dans le commerce de l'alimentation à East Angus. Il l'est présentement à Rock Island (Stanstead). Au total, il compte 25 ans d'expérience dans le domaine. Quand on l'a appelé dans la nuit de dimanche à lundi pour l'informer de ce qui venait de se passer, il n'en revenait tout simplement pas.

Concernant la chargeuse qui avait été volée aux Pépinières Saint-Élie, à Saint-Élie-d'Orford, dans la nuit de samedi à dimanche, on devait apprendre de façon fracassante l'usage qu'on lui réservait, presque sur les 12 coups de minuit.

Deux cagouleurs ont en effet défoncé la façade du marché d'alimentation du boulevard Notre-Dame à l'aide de la chargeuse puis ils ont déplacé le

coffre-fort mais le tout s'est gâché au moment où ils ont tenté de le déposer dans la boîte de leur camionnette.

Au moment de la fuite, le coffre-fort est tombé dans la cour.

«Les dommages sont nettement plus élevés que ce qu'ils auraient trouvé dans le coffre» a commenté M. Thibault.

Dès le départ des policiers de la Sûreté du Québec, vers quatre heures du matin hier et jusqu'en début d'après-midi, on s'est affairé au marché d'alimentation à nettoyer les dégâts et à réparer le plus rapidement possible ce qui pouvait l'être.

«La période des Fêtes en est une de grande activité pour les supermarchés et c'était important d'ouvrir le plus tôt possible les portes à la clientèle. Je crois que nous allons pouvoir ouvrir vers 13 heures.»

Quand on pense à ce qui s'est passé au marché du boulevard Notre-Dame, on repense aux actes de démolition contre le marché Clément de Saint-Élie-d'Orford, en juillet 1996, contre la Caisse populaire de East Hereford, au mois d'août suivant et contre la Caisse populaire de Scotstown, à la fin d'octobre, toujours en 1996. Difficile de ne pas de lien entre des crimes et des individus qui se sont découverts une façon fort discutable de voler.

En collaboration avec les enquêteurs de la Sûreté du Québec de Coaticook, les membres du Bureau des crimes majeurs se sont mis le nez dans l'affaire.

Les taxes s'alourdissent à peine à Ascot Corner

Ascot Corner (MM)

Seulement 16 \$ de plus pour le propriétaire d'une résidence évaluée à 80 000 \$. Telle est la conséquence de la timide hausse de la taxe foncière décrétée, hier, à Ascot Corner.

LES BUDGETS '98

L'administration du maire Gilles Goddard a en effet augmenté le taux de la taxe foncière de 0,02 \$ du 100 \$ d'évaluation, le faisant passer de 1,01 \$ à 1,03 \$ du 100 \$ d'évaluation. Il convient ici de préciser que cette augmentation englobe également les coûts découlant de la mise sur pied de la cueillette sélective.

«S'il n'y avait pas eu la taxe Trudel, qui représente 63 886 \$ pour notre municipalité, nous n'aurions pas augmenté la taxe foncière», de faire savoir le maire Gilles Goddard.

Pour ce qui est de l'aqueduc et de l'égout, la taxe reste la même à 244 \$ par unité de logement. Pour chaque unité de logement supplémentaire, il faudra déboursier 71 \$ de plus.

Les contribuables qui résident dans le domaine Blais, le projet Québécois et en bordure de la route 112 paieront moins pour le service d'égout. Établie en fonction du pied linéaire, la

taxe pour l'exploitation de ce service sera ramenée à 0,67 \$ du pied en 1998, alors qu'elle était à 0,72 \$ du pied cette année. Pour ce qui est du volet immobilisation, la taxe accuse un léger repli, passant de 3,50 \$ à 3,47 \$ du pied linéaire.

En ce qui a trait aux contribuables dont les résidences ne sont pas desservies par le réseau municipal d'égout, ils paieront 40 \$ pour la vidange de leurs fosses septiques, soit la moitié moins que cette année.

Le conseil de ville d'Ascot Corner a également réservé une somme de 10 000 \$ pour l'amélioration de ses bâtisses, 10 000 \$ pour l'achat de machineries et 10 000 \$ pour un projet d'aqueduc et d'égout dans l'ouest de la municipalité afin d'aider le développement commercial.

Et à même ses surplus réalisés en 1997, les élus ont appliqué une somme de 26 000 \$ sur leur quote-part de la bâtisse de la MRC du Haut-Saint-François. L'endettement d'Ascot Corner a également été diminuée de 45 000 \$, soit 35 000 \$ sur la machinerie et 10 000 \$ sur les bâtiments.

Une dépense d'immobilisation de 73 000 \$ sera également effectuée pour asphaltier la grande côte du chemin Galipeau.

La réalisation de toutes ces opérations et dépenses devrait néanmoins permettre de dégager un léger surplus de 1364 \$ à la fin du prochain exercice financier.

Une maison détruite par le feu à Hatley

Le couple éprouvé trouve refuge chez leur fils

Hatley (PSJ)

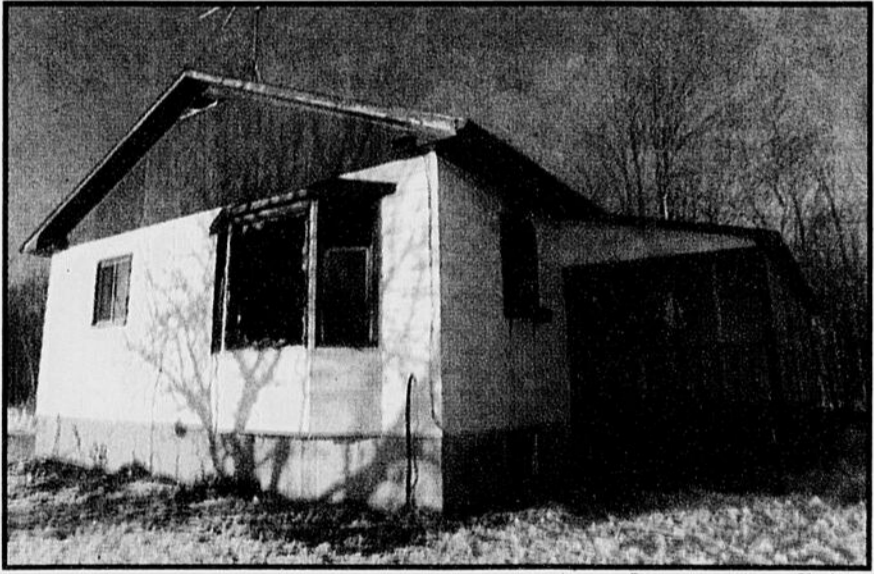
«Nous allons les accueillir à la maison aussi longtemps que cela sera nécessaire. C'est dommage que cela se produise à la veille de la période des Fêtes mais nous avons le plus important avec nous autres, les personnes.»

Mme Lyle Roarke, la belle-fille de Malcolm et Mildred Roarke, a commenté en ces termes la situation de ses beaux-parents dont la maison qu'ils occupaient depuis une

quinzaine d'années, 56 Chemin Kent, à Hatley, a été détruite par le feu, dimanche soir.

M. et Mme Roarke, âgés de 75 et de 66 ans, ont été hospitalisés à Sherbrooke à la suite de l'incendie «mais c'était davantage une précaution en raison de leur âge», a ajouté la belle-fille.

On ignore la cause de l'incendie. Il semble que cela ait débuté au sous-sol de la maison. La belle-fille du couple est toutefois catégorique sur l'origine de l'incendie: on ne la connaît pas présentement.



Imacom-Daguerre, par Martin Blache
La résidence de Malcolm et Mildred Roarke, Chemin Kent, à Hatley, a été lourdement endommagée et serait pour ainsi dire une perte totale.

À la Sûreté du Québec de l'Estrie, on a précisé que les occupants avaient tenté d'éteindre le feu avec un extincteur mais que ce fut peine perdue.

Lyle Roarke, leur fils, qui habite tout près de là, est venu à leur secours et leur a fait évacuer la maison.

Les autorités policières ont indiqué que les dommages pourraient se chiffrer à plus de 70 000 \$ et que la maison est pour ainsi dire une perte totale.

UN ABONNEMENT AU JOURNAL
La Tribune
Tout un cadeau!

ABONNEMENT	
3 mois	51 ⁷⁶ \$
6 mois	101 ²² \$
1 an	189 ⁹⁹ \$

TAXES INCLUSES

Distribution par camelots et camelots motorisés

J'OFFRE UN ABONNEMENT-CADEAU À:

Nom: _____ Adresse: _____

DE LA PART DE:

Nom: _____ Adresse: _____

Code postal: _____ Tél: _____

Pour un abonnement de _____ mois, je joins un chèque de _____ \$

ou mon no. de carte Visa _____ ou Master Card _____

Date exp.: _____

Signature: _____

Retourner à **La Tribune Service du tirage**, 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

Renseignements ou commandes téléphoniques
564-5466 ou 1 800 567-6955

L'HORAIRE DES COMMERCES DU CARREFOUR DE L'ESTRIE EN DÉCEMBRE

Du 1er décembre au 20 décembre 1997 inclusivement :

Du lundi au vendredi : de 9 h 30 à 21 h 00
samedi et dimanche : de 9 h 00 à 17 h 00

SEMAINE DU 21 DÉCEMBRE AU 27 DÉCEMBRE 1997 :

Dimanche 21 décembre : 9 h 00 à 17 h 00	Mercredi 24 décembre : 9 h 30 à 17 h 00
Lundi 22 décembre : 9 h 30 à 21 h 00	Jeudi 25 décembre : CONGE DE NOËL : FERMÉ
Mardi 23 décembre : 9 h 30 à 21 h 00	Vendredi 26 décembre : 13 h 00 à 21 h 00
	Samedi 27 décembre : 9 h 00 à 17 h 00

SEMAINE DU 28 DÉCEMBRE 1997 AU 3 JANVIER 1998

Dimanche 28 décembre : 10 h 00 à 17 h 00	Jeudi 1er janvier : JOUR DE L'AN : FERMÉ
Lundi 29 décembre : 9 h 30 à 17 h 30	Vendredi 2 janvier : LENDEMAIN DU JOUR DE L'AN : FERMÉ
Mardi 30 décembre : 9 h 30 à 17 h 00	Samedi 3 janvier : 9 h 00 à 17 h 00
Mercredi 31 décembre : 9 h 30 à 17 h 00	

L'HORAIRE NORMAL REPRENDRA LE 4 JANVIER 1998

Dimanche 4 janvier : 12 h 00 à 17 h 00



Gilles Dallaire

Magog et sa région



Jean-Guy Rancourt

Dossier du pipeline Gazoduc TransQuébec & Maritimes

La MRC est invitée à faire volte-face

Gilles DALLAIRE

Magog

La coalition qui regroupe les propriétaires dont les terrains seront traversés par le pipeline que Gazoduc TransQuébec & Maritimes projette de construire entre Lachenaie et East Hereford pour approvisionner la Nouvelle-Angleterre en gaz naturel a invité hier de façon pressante la municipalité régionale de comté de Memphrémagog à retirer l'appui qu'elle a donné à ce projet mercredi dernier en acceptant un tracé alternatif où, de l'avis de 14 maires sur 20, la construction du pipeline causera moins de

dommages.

La coalition, qui est épaulée par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, la Fondation Marécages Memphrémagog et l'Association pour la protection du lac O'Malley a demandé à rencontrer le plus vite possible les membres du comité d'aménagement de la municipalité régionale de comté dans le but de leur expliquer pour quelles raisons le pipeline doit emprunter le même corridor que l'oléoduc construit au début des années 1940 pour transporter du pétrole brut de Portland à Montréal et, par conséquent, traverser la frontière canado-américaine à Highwater et non pas à East Hereford.

Selon son président, M. Norman Benoit, le comité d'aménagement présidé par le maire de Canton de Hatley, M. Pierre Levac, a invité le conseil des maires à favoriser le tracé alternatif sur la foi d'informations incomplètes, biaisées et même carrément fausses.

M. Benoit et M. Raymond Cloutier, un consultant dont la coalition a retenu les services, ont aussi fait remarquer que Gazoduc TransQuébec & Maritimes a proposé deux tracés à l'intérieur d'un seul et même corridor et non pas deux corridors différents comme l'a déploré le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. «En se prononçant en faveur d'un tracé qui traversera la zone récréative et touris-

tique de la municipalité régionale de comté en son milieu sans qu'un tracé qui traverserait la frontière à Highwater ait fait l'objet d'une étude, le comité d'aménagement a fait un cadeau de 139 millions \$ à Portland Natural Gas Transmission System, le client américain de Gazoduc TransQuébec & Maritimes», ont-ils affirmé en révélant que la construction du pipeline entre Lachenaie et East Hereford coûtera 267 millions \$ alors que, de l'aveu des promoteurs, construire le même pipeline entre Lachenaie et Highwater coûterait 128 millions \$.

Par le Vermont

M. Benoit et M. Cloutier ont égale-

ment révélé que l'État du Vermont n'est pas du tout opposé au passage du pipeline sur son territoire comme Gazoduc TransQuébec & Maritimes l'a soutenu plus d'une fois pendant les consultations publiques dont son projet a fait l'objet. «Portland Natural Gas Transmission System projetait initialement de faire passer son pipeline à travers le Vermont et les études d'impact environnemental étaient complétées à 90 pour cent quand le New Hampshire a été préféré au Vermont. Qui plus est, le Vermont était prêt à appuyer inconditionnellement le projet si cette compagnie s'engageait à desservir la partie de l'État qui traverserait son pipeline».

POUR TISSER DES LIENS

Le dernier roman de MORDECAI RICHLER, *Bamey's Version*, est au nombre des cinq ouvrages de fiction retenus par le jury chargé d'attribuer la bourse de 10 000 \$ que Rogers Communications vient de créer pour encourager la création littéraire... l'écrivain qui habite Austin est présentement à Londres où il passe l'hiver depuis plusieurs années...

-0-

Cela fait étrange de voir le président actuel du Parti québécois d'Orford, MARIUS CLOUTIER, et l'ancien président de l'Association libérale d'Orford, NORMAN BENOIT, tirer tous deux à boulets rouges sur Gazoduc TransQuébec & Maritimes... ordinairement, c'est l'un sur l'autre qu'on les voit tirer...

-0-

Le président du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, JEAN-GUY DÉPOT, a des relations influentes... un de ses confrères de classe à l'école Chomedey de Maisonneuve était le président de Gazoduc TransQuébec & Maritimes, ROBERT TURGEON... l'ancien maire de Hull, MICHEL LÉGERE, qui faisait partie d'une des nombreuses commissions d'enquête que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a envoyées à Magog ces dernières années était de la même promotion qu'eux...

-0-

Le collège Saint-Jean-Bosco, une des six écoles primaires de Magog, n'existe plus... il s'appelle maintenant l'école Le Tournant, un nom suggéré par KARINE PAQUETTE, une élève de troisième année...

-0-

Qu'on supporte un parti politique

provincial ou un autre ou qu'on soit trop jeune pour voter, on pourra patiner en compagnie du député libéral d'Orford, ROBERT BENOIT, le 27 décembre, de 13 h à 16, à l'Aréna de Magog... la mascotte MEMPHRÉ et ses amis seront de la fête et s'occuperont des enfants avec beaucoup de sollicitude...

Une nouvelle offensive se dessine

Magog (GD)

La coalition, présidée par M. Norman Benoit, qui regroupe une soixantaine de propriétaires dont

les terrains seront traversés par le pipeline que Gazoduc TransQuébec & Maritimes veut construire entre Lachenaie et East Hereford a lancé une offensive contre ce projet sur un nouveau front hier.

Elle a exigé que la Commission de protection du territoire agricole du Québec déclare nulles les audiences relatives à ce projet qu'une commission d'enquête mandatée par elle a tenues en novembre dans un hôtel de

Canton d'Orford et que, du même coup, elle déclare nulle la décision favorable à la réalisation du projet rendue par cette commission.

La coalition allègue que le président de la commission d'enquête, M. Brian Fahey, qui est aussi vice-président de la Commission de protection du territoire agricole du Québec était placé dans une position qui ne garantissait pas son impartialité absolue du fait que son frère Richard occupe un poste très important chez Gaz Métropolitain, actionnaire de Gazoduc TransQuébec & Maritimes à part égale avec TransCanada PipeLines. Elle fait aussi valoir que M. Richard Fahey est le porte-parole canadien de Portland Natural Gas Transmission System, le client américain de Gazoduc TransQuébec & Maritimes, une affirmation dont le bien-fondé a été confirmé.

Elle reproche également à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'avoir confié la garde et la diffusion du mot-à-mot des audiences tenues par la commission d'enquête à Gazoduc TransQuébec & Maritimes, une pratique qu'elle juge inadmissible.

M. Fahey qui n'a jamais fait mystère de sa proche parenté avec un membre influent de la direction de Gaz Métropolitain s'est retiré à contrecœur à la demande de la coalition au troisième et dernier jour des audiences tenues à Canton d'Orford.



Entente à Magog

Le maire de Magog, M. Denis Lacasse, et le président du syndicat qui regroupe les cols bleus et les cols blancs à l'emploi de Magog et les employés d'Hydro-Magog, M. Ronald Vachon, ont paraphé un contrat de travail d'une durée de cinq ans qui viendra à échéance le 31 décembre 2001.

Photo La Tribune par Gilles Dallaire

Malgré le pelletage de Québec

East Angus conserve le même taux de taxation

Êtes-vous fait pour Volkswagen?



Golf CL 1997

2 ans de protection blindée** : même les vidanges d'huile sont gratuites!
 • moteur à injection Motronic • direction assistée • burinage des pièces • système d'alarme et verrouillage central • 8 haut-parleurs

Volkswagen de l'Estrie

Volkswagen de l'Estrie
 4500, boul. Bourque
 Rock Forest, Québec
 (819) 569-9111

www.vwestrie.com

* Golf CL 1997 démonstrateur. 2 portes, groupe d'options Q01. Dépot requis au moment de la transaction (Golf CL 2501). Transport inclus. Limite de 15 000 kilomètres. Frais de 10¢ le kilomètre additionnel. Sous réserve de l'approbation de crédit. Offre valide pour une durée limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus.
 **Entretien aux périodes recommandées par le manufacturier et réparations gratuites pendant 2 ans ou 40 000 kilomètres. Certaines restrictions s'appliquent.
 Photo diffère du modèle.

39760

LES BUDGETS 98

Annie BOLDUC

East Angus

Le pelletage du déficit de Québec de l'ordre de 207 284 \$ n'affectera vraisemblablement pas la taxe de

MISE AU POINT

Dans la circulaire Vente de 2 jours, en vigueur le samedi et dimanche, 20 et 21 décembre 1997, veuillez noter les corrections suivantes:

A la page 5, Moitié prix TOUS LES PULLS POUR FILLES ET GARÇONS aurait dû se lire: EN TAILLE 2 - 6X

A la page 4, RABAIS 30% TOUS LES GANTS HABILLES À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES aurait dû se lire: À L'EXCEPTION DES GANTS «ISOTONER»

A la page 14, «NANO QUI PARLE» PAS DISPONIBLE POUR CETTE PROMOTION.

Dans la circulaire Le magasin de Noël, en vigueur du 15 au 21 décembre 1997, veuillez noter les corrections suivantes:

A la page 15, MACKIE 50 mL d'eau de toilette en atomiseur naturel 50 \$

L'Eau de Toilette n'est pas en atomiseur.

A la page 15, «MON PARFUM» DE PALOMA PICASSO

50 mL Eau de Parfum en atomiseur naturel 68 \$ aurait dû se lire: Eau de toilette en atomiseur naturel 68 \$

A la page 17, cool water woman - le prix du 200 mL de lotion

hydratante pour le corps aurait dû se lire 41 \$ au lieu de 43 \$.

A la page 56, #stock 14588, TÉLÉCOPIEUR JVC 32 n'est pas disponible.

A la page 56, #stock 14550, TÉLÉ 32" ET SUP-PORT HITACHI

n'est pas disponible.

A la page 4, le pull de couleurivoire n'est pas disponible.

A la page 72, Pulls à patte boutonnée pour hommes - pas disponible dans le vert.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle

39973

taxation à East Angus pour la prochaine année.

Le conseil municipal a annoncé hier son intention de maintenir le taux de la taxe foncière à 1,70 \$ du 100 dollars d'évaluation.

Quant aux taxes pour l'épuration des eaux (0,08 \$ du 100 dollars), de collecte des ordures ménagères (105 \$) et la taxe d'eau résidentielle (80 \$), elles sont maintenues au même niveau.

La municipalité, qui maintient le présent taux depuis deux ans, a dû faire des pieds et des mains pour ne pas augmenter la contribution des citoyens cette année.

«La facture refilée par le ministre Trudel nous a certainement contraint à un exercice de coupures et à épiétrer de façon significative dans nos marges de manoeuvre», a expliqué le maire, Stephen Gauley.

«Bien que notre budget de l'ordre de 4 383 171 \$ demeure très serré, aucun service ne sera affecté», a tenu à préciser le maire.

En présentant le budget 1998, le conseil municipal a fait état des mesures envisagées pour faire face à un manque à gagner de près de 53 000 \$.

«Beaucoup a été déjà fait pour réduire au maximum nos dépenses. Cependant, un montant de près de 53 000 \$ restait à combler. Ainsi, les premières démarches avec les syndicats vont bon train et un montant de 6 pour cent pourrait être retranché à même la masse salariale», a expliqué M. Gauley.

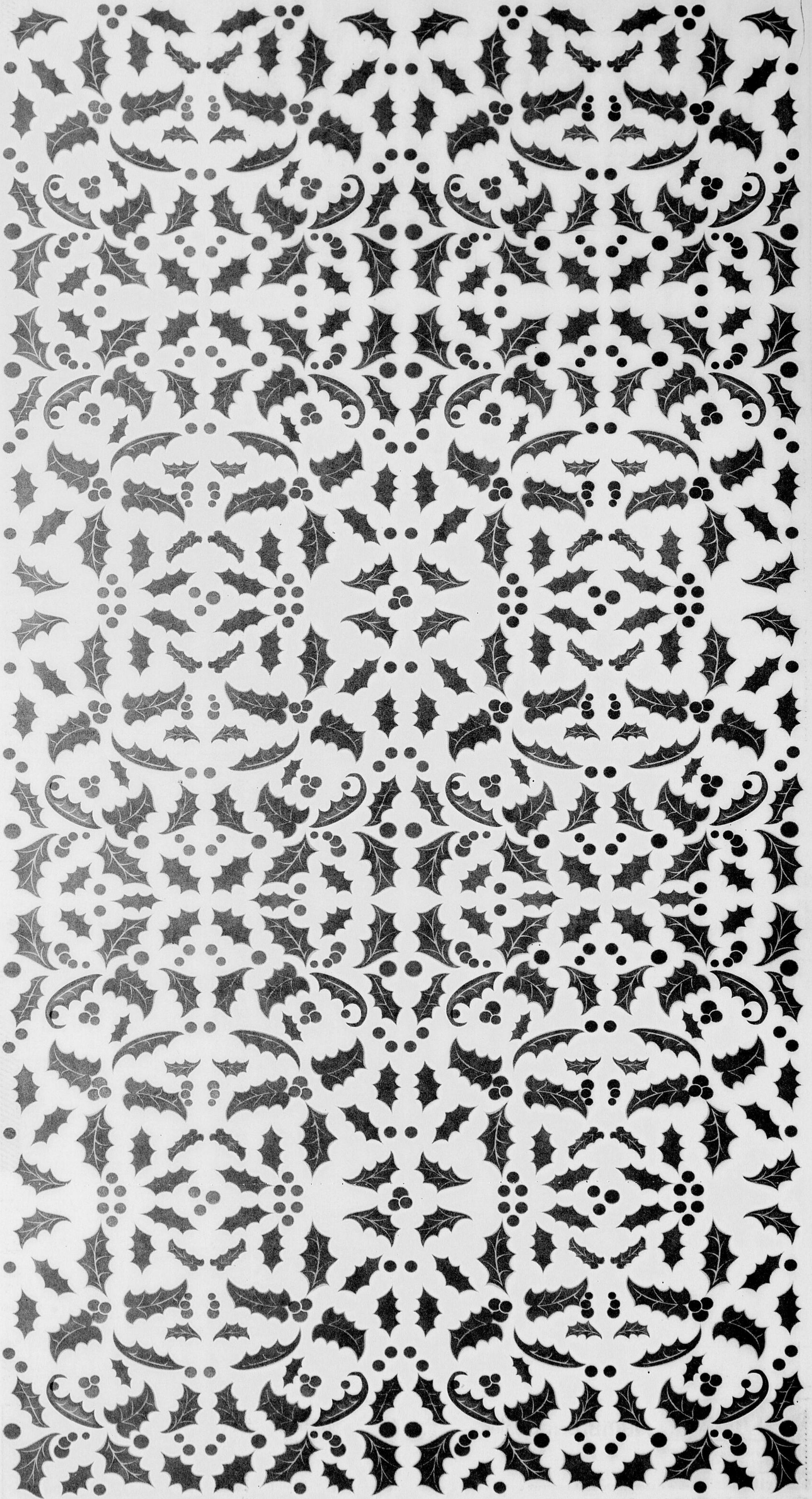


Le maire Stephen Gauley

DEMAIN DANS LaTribune
 DU PAPIER D'EMBALLAGE...
 EMBALLANT!

En collaboration avec ses fournisseurs, La Tribune vous offre deux papiers d'emballage tout à fait spéciaux. C'est une excellente occasion d'embellir vos cadeaux dans un souci de récupération et de respect de l'environnement.

JOYEUSES FÊTES!



ont
du
Ga-
l'a-
les
pro-
Gas-
ale-
tra-
ract-
es à
nre
est,
on-
om-
rtie
eli-

de
du
nces
nis-
te-
de
me
fa-
en-

ési-
M.
ési-
ion
tait
an-
du
un
tro-
duc
ga-
Elle
hey
ori-
Sys-
duc
ffir-
on-

om-
pire
é la
mot
mis-
ué-
elle

stè-
em-
Gaz
tre-
au
ten-

n

e des
ution

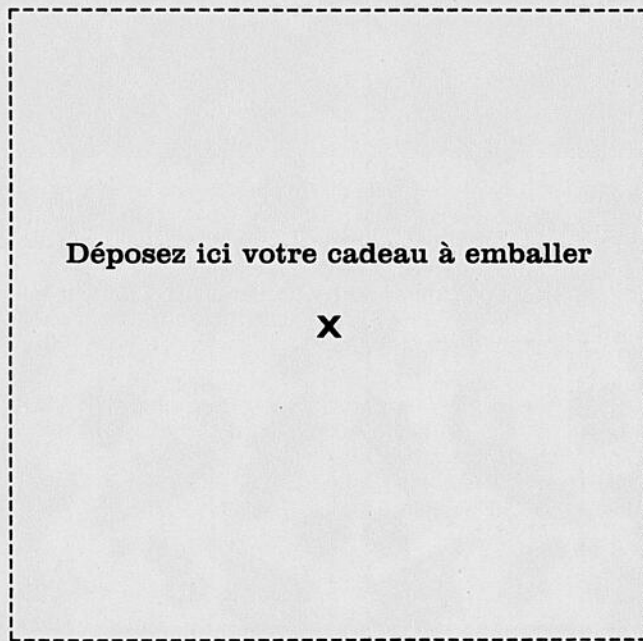
ertai-
er de
expli-

meu-
éciser

a fait
que à

n nos
res-
syn-
urrait
é M.

e
l-
l-
!



Déposez ici votre cadeau à emballer
X

FUJIFILM
SYSTÈMES GRAPHIQUES FUJI

ABITIBI Consolidated

TAL
LES PLACEMENTS T.A.L. LTÉE

**CARON BÉLANGER
ERNST & YOUNG**

Aon Parizeau Inc.
Courtiers d'assurance
Conseillers en gestion des risques

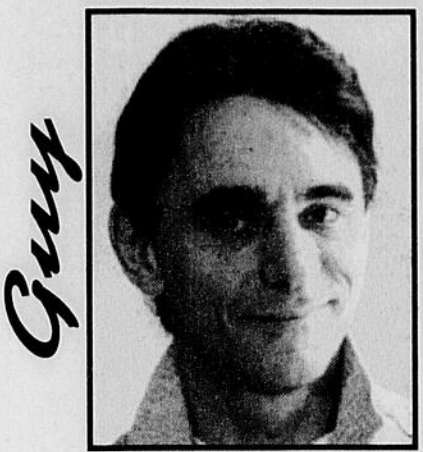
La Tribune et ses collaborateurs sont heureux de vous offrir ce papier d'emballage et leurs meilleurs voeux pour un Joyeux Noël «ÉCOLOGIQUE»!

Arts et spectacles

Cinéphiles, sortez le popcorn!

□ C'est le temps des Fêtes et Canal D propose tous les jours de la semaine sa délicieuse série biographie-cinéma

PATENAUDE



Guy

TÉLÉVISION

Collaboration spéciale

Les amoureux de cinéma sont servis à souhait durant le temps des Fêtes, alors que chez tous les diffuseurs, la programmation régulière laisse place à beaucoup de cinéma jusqu'au début janvier. Si pour les diverses chaînes, cela représente surtout une façon économique de meubler le temps d'antenne, les téléspectateurs amateurs de cinéma, eux, y voient une belle occasion de voir ou revoir des films souvent excellents mais tombés dans l'oubli.

Dans cette orgie de cinéma, Canal D offre probablement la formule la plus intéressante, avec ses doublés biographies-cinéma, présentés à 22 h. depuis samedi et tous les jours de la semaine jusqu'au dimanche 4 janvier. En

première partie, on présente des documentaires qui tracent un portrait ou une biographie d'une vedette du grand écran, puis on fait suivre avec la présentation d'un film marquant de l'artiste.

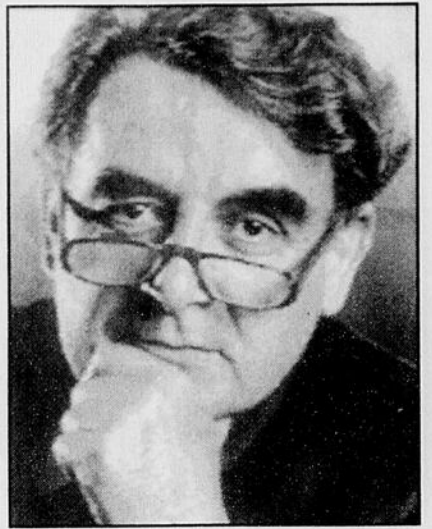
Hier, c'était Jeanne Moreau, ce soir Michèle Morgan. Demain et jeudi, ce sera au tour des Américains Marilyn Monroe et Jerry Lewis. Dans la plupart des cas, les documentaires sont des reprises d'émissions présentées durant l'année, mais c'est aussi un des avantages du temps des Fêtes: ces reprises nous permettent de voir certaines émissions qu'on avait ratées. Une soirée à souligner est celle du 30 décembre prochain, consacrée à Philippe Noiret. En première partie, le film documentaire de Claude Fléouter, *Philippe le bienheureux*, qui trace un portrait de celui qui est probablement l'acteur français le plus aimé de sa génération, à cause de son talent, mais aussi à cause de sa «manière» de faire du cinéma. Pour l'expliquer cette manière, Noiret reprend à son compte la phrase célèbre de l'acteur américain James Cagney: «Au cinéma, c'est simple, tu plantes tes pieds devant ton partenaire, tu le regardes dans les yeux et tu dis la vérité.» Quelques compagnons de longue date de Noiret participent également au documentaire, dont Agnès Varda, réalisatrice du premier film dans lequel a joué Noiret (*La pointe courte*), Jean-Pierre Darras, qui a joué au cabaret en duo avec Noiret dans les années soixante, et bien sûr Bertrand Tavernier, qui a tourné six films avec l'acteur. On y voit également des extraits des principaux films dans lesquels il a joué, de même que des ima-



Marilyn Monroe



Michèle Morgan



Bernard Pivot

ges d'archives du début de sa carrière, entre autres en duo au cabaret avec Darras, puis au théâtre dans les années soixante avec Belmondo, Jean Rochefort, et Jean-Pierre Marielle.

Après le film de Fléouter, à 23 h., Canal D présente *Poils de carotte*, un des premiers films de Noiret qui remonte à 1972 et dans lequel l'acteur joue avec sa femme, l'actrice Monique Chaumette.

Parmi les autres doublés biographies-cinéma de Canal D, il faut souligner quatre premiers: une biographie de Shirley MacLaine dimanche prochain 28 décembre, suivie du film *Mais qui a tué Harry?*, Sean Connery (suivi de *Le nom de la rose*) le 31 décembre, Jack Lemmon (suivi de *Comment tuer*

vosre femme) le 3 janvier et enfin Burt Lancaster (suivi de *Tables séparées*) le 4 janvier.

Quelques mots encore sur Noiret, pour dire que RDI rediffuse quelques jours avant l'émission de Canal D, soit le vendredi 26 décembre à 19 h 30, l'entrevue avec l'acteur qu'avait faite Anne-Marie Losique dans le cadre de la série *Gros plan* présentée l'été dernier à la SRC.

Pivot écope une seconde fois...

La finale des *Dicos d'or* de Bernard Pivot est encore une fois reportée, toujours en raison de la grève qui perdure à la chaîne France 3, producteur de l'émission. C'est évidemment TV 5 qui

doit présenter ici cette finale, le jour même où elle se déroule en France et avec seulement les quelques heures de retard qu'impose le décalage horaire. Pour l'instant, on l'annonce pour le samedi 17 janvier à 19 h 30, avec reprise en toute fin de soirée, à minuit 45.

Interrogé sur ce deuxième report en autant de semaines, Pivot, pour être certain de bien se faire comprendre de son public québécois, aurait sorti sa toute nouvelle édition du *Bescherelle* et aurait eu le commentaire suivant: «Ces reports successifs et déplorables me jouent sur les nerfs, et j'ai bien hâte que les grévistes crissent leurs pancartes à la poubelle!».

Après une longue carrière à CFDA Victoriaville

L'animateur Fernand Corbeil accroche son micro



Fernand Corbeil était devenu une voix familière aux gens des Bois-Francis. Maintenant qu'il est à la retraite de la radio, il a l'intention de prendre la vie du bon côté.

Gilles BESMARGIAN

Victoriaville

Après 38 années passées derrière un micro, dont 29 à la station de radio CFDA à Victoriaville, Fernand Corbeil vient de tirer sa révérence à une carrière bien remplie.

Lorsqu'il s'est amené à Victoriaville la première fois dans les années 1960, M. Corbeil avait au préalable travaillé dans des postes de radio à La Tuque, Sorel et Joliette. En 1968, il avait quitté les Bois-Francis pour se joindre à l'équipe de CHR à Longueuil, avant d'y revenir en 1975.

En principe, «le gros Corbeil», un qualificatif qu'il s'est lui-même donné il y a plusieurs années, lui qui fait osciller la balance à près de 130 kilos, avait choisi de quitter ses fonctions le 31 décembre, mais sa patronne en a décidé autrement. A 13 h. le vendredi 12 décembre, après son quart de travail, elle l'a informé que ses services n'étaient plus requis.

«On m'a présenté le tout comme un

congé de Noël sous prétexte que j'étais fatigué, en prenant le soin d'ajouter que je serais rémunéré jusqu'à la fin du mois. Ça surprend, poursuit M. Corbeil. Surtout qu'on ne m'a pas donné la possibilité de dire au revoir et de remercier les milliers d'auditeurs qui n'ont jamais cessé de m'appuyer, de me gâter par toutes sortes de témoignages au fil des années. On demeure amer devant une telle situation».

Il avoue que sa motivation n'est plus ce qu'elle était et qu'il rencontre certains problèmes de santé (de la haute pression) depuis quelque temps. Ce sont d'ailleurs ceux-ci, même s'il n'aura 60 ans qu'en février prochain, qui l'avaient incité à mettre un terme à sa carrière à la fin de 1997.

Durant plusieurs années à CFDA-Victoriaville, Fernand a agi comme «morning man» avant d'animer des émissions qui s'adressaient principalement aux femmes. «Elles me faisaient parvenir toutes sortes de choses à la station. Je me souviens d'avoir reçu des gâteaux, des tartes, du sucre à la crème, des confitures, des recettes... Un livre de celles-ci a été publié.

«Un jour, d'enchaîner M. Corbeil, une dame m'a expédié un chèque de 10 000 \$ par la poste avec un mot à l'effet que j'étais devenu son compagnon de tous les jours à la résidence pour personnes âgées où elle habitait. Je l'ai rencontrée pour lui dire qu'il y avait sûrement une erreur. Elle avait effectivement mis un zéro de trop. J'ai déchiré son chèque et elle m'en a fait un autre de 1000 \$».

Pour Fernand Corbeil, c'était le bel-époque de la radio AM. Tout aurait changé avec le FM. A son avis, le règne des animateurs est révolu. Aujourd'hui, avec les nouvelles technologies, ces derniers ont été remplacés par des opérateurs, soutient-il.

Le quinquagénaire affirme que les stations de radio de Longueuil et de Victoriaville lui ont permis d'interviewer une foule d'artistes dont plusieurs chanteurs français qui venaient se produire au Québec.

Parmi les plus beaux souvenirs de Fernand Corbeil: le prix de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec il y a quatre ans pour la qualité de son français en ondes et le fait d'avoir

été proclamé l'animateur le plus populaire à Sorel en 1962.

Originaire de Montréal, M. Corbeil n'a pas vraiment le goût d'abandonner son logement de la capitale des Bois-Francis pour retourner vivre dans la région métropolitaine. Même si sa mère âgée de 83 ans et ses deux frères et deux sœurs y habitent. «Pourquoi ferais-je ça quand je connais tout le monde et tout le monde me connaît à Victo?» s'interroge-t-il.

Après s'être bien reposé, Fernand a l'intention de s'adonner à tout ce qu'il n'a jamais eu le temps de faire dont la peinture. Un livre rempli d'anecdotes sur les dizaines d'artistes rencontrés dans le passé, les plus intéressants et les autres, est aussi à son programme de retraité.

L'Orchestre symphonique de Montréal en deuil du clarinettiste Emilio Iacurto

Montréal (PC)

Emilio Iacurto, clarinettiste solo de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) depuis 1974 et membre de celui-ci depuis 1953, est décédé le 19 décembre à la suite d'une longue maladie, a fait savoir hier l'OSM.

«Emilio a été un ami personnel et notre amitié remonte à plus de 20 ans, dès mon arrivée à Montréal en 1977. Son départ laisse un très grand vide au sein de l'orchestre», a déclaré le directeur artistique de l'OSM, Charles Dutoit.

«Le très grand talent d'Emilio a influencé toute une génération de clarinettistes, a-t-il ajouté. Il jouait de façon unique et son solo dans «La Forza del destino» de Verdi était un exemple de son style inimitable. Cette oeuvre demeure d'ailleurs l'une de ses plus grandes interprétations.

«Emilio demeurera toujours présent dans la mémoire de l'orchestre ainsi que dans celle de tous ses collègues et de milliers de mélomanes montréalais.»

Né à Montréal, Emilio Iacurto avait 61 ans. Il jouissait d'une renommée internationale, notamment grâce à de nombreuses tournées et aux enregistrements de l'OSM.

Dès le début des années 50, il a été très actif

au sein des orchestres de la CBC, de l'Orchestre de chambre de l'Université McGill, à Montréal, de la Société de musique contemporaine de Montréal ainsi que de divers orchestres professionnels.

Professeur associé de clarinette à la faculté de musique de l'Université McGill, M. Iacurto a également enseigné à l'École de musique Vincent-d'Indy, à Montréal, de même qu'au Conservatoire de musique du Québec à Hull.

La directrice générale de l'OSM, Michelle Courchesne, a d'ailleurs estimé que l'OSM avait non seulement perdu «un très grand musicien», mais aussi «un très grand pédagogue». «Il demeurera un modèle pour les jeunes clarinettistes québécois qui ont eu la chance de puiser à même ses connaissances et son immense talent, a-t-elle dit. Nous le regretterons tous.»

Emilio Iacurto laisse dans le deuil son épouse, Denise Labelle Fontaine, son frère Giovanni, ses soeurs Albina et Hélène, sa mère Carmela et ses deux enfants, Francesca et Paul.

Ses funérailles auront lieu aujourd'hui à 10h00 à l'Église Notre-Dame de la Défense, à Montréal.

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS
CARREFOUR DE L'ESTRIE
 3050 Portland SHERBROOKE 565-0366
 LES PRIX DE FÊTE SERONT EN VIGUEUR DU 25 DEC AU 01 JAN
 PLAXMOL (GEN/VF) Dolby 12 15 22 24 25 6 45 8 45
 DEMAIN NE MEURT JAMAIS (13+)(V/F) Dolby 1:30 4:15 7:00 9:50
 TITANIC (GEN/VF) 12 00 4 00 8 00 39251

FAMOUS PLAYERS
 3050 Boul. Portland 565-0366
CARREFOUR DE L'ESTRIE
007
Demain Ne Meurt Jamais
 13 VERSION FRANÇAISE
 1:30 4:15 7:00 9:50

MAMAN, JE M'OCCUPE DES MÉCHANTS!
 (version française de HOME ALONE 3)
 Il y a un petit nouveau sur la rue.
 À L'AFFICHE!
 MAISON DU CINÉMA CINÉMA 9+ CONSULTÉ LE GUIDE-HORAIRE CINÉMA DU JOURNAL

LA MAISON DU CINÉMA
 63, KING OUEST, (819) 566-8782
 TOUS LES JOURS EN APRÈS-MIDI: 4.50\$ POUR TOUS
 LUNDI, MARDI ET MERCREDI: 4.50\$ POUR TOUS
 LES AUTRES JOURS:
 • ADULTES: 7.50\$
 • ÉTUDIANTS: 5.00\$
 • 13 ANS ET MOINS / 60 ANS ET PLUS: 4.50\$

BOYS
 Tous les jours: 1h00 - 3h30 - 7h00 - 9h15

MATSALEM II
 Tous les jours: 1h15 - 3h20 - 7h10

LES DÉMONS DE JESUS
 Tous les jours: 1h10 - 3h25 - 6h55 - 9h20

MAMAN, JE M'OCCUPE DES MÉCHANTS!
 (version française de HOME ALONE 3)
 Tous les jours: 1h05 - 3h20 - 7h05

ANASTASIA
 version française
 Tous les jours: 1h05 - 3h20

FRISSONS
 Tous les jours: 1h15 - 3h30 - 6h55 - 9h25

SOPHIA LOREN
Soleil
 Tous les jours: 1h10 - 3h25 - 6h55 - 9h20

L'IDÉALISTE
 Tous les jours: 9h30

SIGOURNEY WEAVER
ALIEN
 LA RÉSURRECTION
 Tous les jours: 7h05 - 9h25

LE CHACAL
 Tous les jours: 9h30 39917

Cinéma 9
 1460 SIÈGES
 SON NUMÉRIQUE
 ÉCRANS COURBES
 STATIONNEMENT GRATUIT
 4204, boul. Bertrand-Fabi
 821-9999
 CERTIFICATS-CADEAUX EN VENTE DÈS MAINTENANT

SPECIAL: MARDI - MERCREDI : 5\$ ■ ÉTUDIANTS : 6\$

SEPT ANS AU TIBET (G) Lun. mar.: 18h35 - 21h25 Mer.: 18h35	ALIEN La Résurrection avec Sigourney Weaver (13+ Horreur) Lun. Mar.: 21h25 Jeu.: 21h25	TOMORROW NEVER DIES avec Pierce Brosnan (13+ violence) Lun. Mar.: 12h45 - 15h30 - 18h45 - 21h30 Mer.: 12h45 - 15h30 - 18h45 Jeu.: 15h30 - 18h45 - 21h30	LE LOUP-GAROU DE PARIS Jeu.: 14h20 (13+ violence, horreur) 16h35 - 19h00 - 21h25
LE CHACAL (13+) Lun. mar.: 18h40 - 21h30 Mer.: 18h40	LA PETITE SIRÈNE (G) Lun. au Mer.: 12h10 - 14h20	ANASTASIA (v.f.) (G) Lun. au Mer.: 12h10 - 14h20 - 16h35 Jeu.: 14h20	NE RÉVEILLEZ PAS UNE SOURIS QUI DORT (G) Lun. Mar.: 12h05 - 14h20 - 16h35 - 19h00 Mer.: 12h05 - 14h20 - 16h35 - 19h00 Jeu.: 14h20 - 16h35 - 19h00 - 21h25
FRISSON 2 SCREAM 2 (16+ violence) EN VERSION FRANÇAISE Lun. Mar.: 12h00 - 14h10 - 16h25 18h45 - 21h30 Mer.: 12h00 - 14h10 - 16h25 - 18h45 Jeu.: 18h45 - 21h30	MAMAN, JE M'OCCUPE DES MÉCHANTS (G) Lun. au Mer.: 12h00 - 14h15 - 16h30 - 19h00 Jeu.: 14h15 - 16h30 - 19h00	LE FACTEUR (en absence de classement) Jeu.: 16h30 - 20h00	JACKIE BROWN (v.f.) (en absence de classement) Jeu.: 14h10 - 17h00 - 20h00
EN V. O. ANGLAISE: Lun. Mar.: 18h25 - 18h45 - 21h30 Mercredi: 16h45 - 18h45	MATSALEM II (G) avec MARC LABRÈCHE Lun. au Mer.: 12h05 - 14h20 - 16h35 Jeu.: 14h20 - 16h35	TITANIC (V.A.) (13+) Lun. Mar.: 13h00 - 16h30 - 20h00 Mer.: 13h00 - 16h30 - 20h00 Jeu.: 16h30 - 20h00	LES BOYS (13+) Lun. Mar.: 12h00 - 14h15 - 16h30 - 18h50 - 21h30 Mer.: 12h00 - 14h15 - 16h30 - 18h50 Jeu.: 14h15 - 16h30 - 18h50 - 21h30 LAIBEZ-PASSER REFUBÉS 40217

VERSION FRANÇAISE ET ORIGINALE ANGLAISE ■ SITE INTERNET: actionfilm.ca/cinema9

Général

Un premier médecin coupable d'aide au suicide

□ Le Dr Maurice Généreux, un Ontarien de 50 ans, traite des patients atteints du sida

Toronto (PC)

Un médecin traitant des patients atteints du sida a reconnu sa culpabilité hier à deux accusations d'aide au suicide, devenant ainsi le premier médecin canadien coupable d'avoir aidé un patient à s'enlever la vie.

Le Dr Maurice Généreux, 50 ans, a donné deux doses de somnifères potentiellement mortel-

les à deux hommes atteints du VIH. Il a été remis en liberté sous condition et pourra continuer de soigner des patients.

Aaron McGinn, 31 ans, est mort en avril 1996 d'une overdose de Seconal donnée par le médecin. Le deuxième patient, Mark Jewitt, a survécu à une overdose similaire en juillet 1995 après qu'un ami l'eût découvert et appelé à l'aide.

«Nous ne pouvons révoquer ou suspendre automatiquement un droit de pratique après

qu'un médecin eût été reconnu coupable d'un crime», a indiqué un porte-parole du Collège des médecins et des chirurgiens de l'Ontario, Jim McLean.

«La cause doit être entendue par le comité de discipline.»

Le collège, qui régleme la pratique des médecins ontariens, n'a pas fixé de date pour l'audition du Dr Généreux.

Celui-ci pourra donc continuer à pratiquer au moins jusqu'au mois de mars, lorsqu'un juge prononcera sa sentence.

La peine de prison maximum prévue pour l'aide au suicide est de 14 ans au Canada.

Le Dr Généreux faisait face à cinq chefs d'accusation, dont celui de négligence criminelle, en relation avec les deux overdoses. Les trois accusations restantes ont été abandonnées en échange de son plaidoyer de culpabilité aux deux premières, a indiqué l'avocat aux deux Couronne, Micheal Leshner.

Inconduite sexuelle
Les accusations ont été déposées après que le bureau du coroner eût été informé des circonstances du décès de M. McGinn. Son conjoint avait détaillé sa mort dans le magazine Icon, dont il était l'éditeur.

Avant même que cette affaire éclate au grand jour, le Dr Généreux avait déjà eu maille à partir avec le Collège des médecins, à la suite de plaintes pour inconduite sexuelle.

Son droit de pratique avait été suspendu pour neuf mois en 1994 après que des patients eurent témoigné que le médecin avait laissé leurs parties génitales exposées pour s'y froter de manière suggestive. Les audiences du comité de discipline avaient également permis d'apprendre que, durant les examens médicaux, le médecin s'excitait souvent par lui-même avant d'éjaculer dans une poubelle.

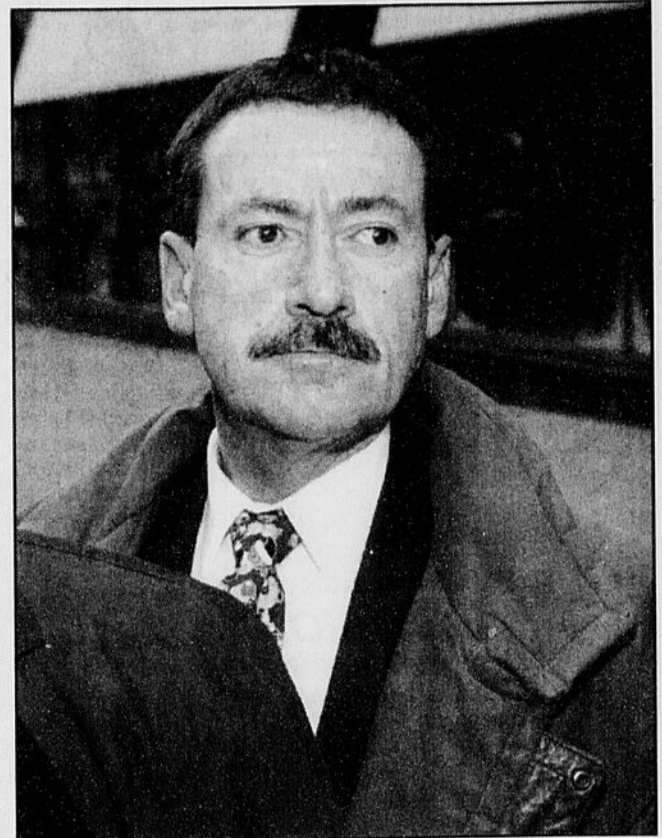


Photo PC
Le Dr Maurice Généreux pourra continuer à pratiquer au moins jusqu'au mois de mars, lorsqu'un juge prononcera sa sentence.

Selon les conditions de sa libération, le Dr Généreux ne peut prescrire des médicaments sous ordonnance.

Les défenseurs de l'aide au suicide humanitaire espèrent que ce cas amènera le gouvernement fédéral à réglementer l'euthanasie.

A l'opposé, Jakki Jeffs, de l'Alliance pour la vie, un organisme parapluie qui rassemble les groupes pro-vie de l'Ontario, estime que le Dr Généreux devrait écoper de la peine maximale, bien que le climat soit, de son propre aveu, pas très propice à un tel dénouement.

CONCOURS

Soyez les invités du

Groupe La Mutuelle

Gala

MÉRITE ESTRIEN

La Tribune

au Gala du Mérite Estrien qui aura lieu au Granada le jeudi 5 février 1998

Soixante couples gagnants participeront au prestigieux «Gala Mérite Estrien» qui reconnaît les cinquante-deux «Personnalités de Chez nous» dans La Tribune. Une chance unique d'assister à une soirée mémorable en compagnie des lauréats et de leurs familles.

Complétez le coupon de participation de la «Personnalité de Chez nous» du Mérite Estrien chaque lundi dans La Tribune et faites-le parvenir au 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8.

Trois gagnants à chaque semaine.



Une invitation du Groupe La Mutuelle!



Groupe La Mutuelle

34328

SPÉCIAL

«BOXING DAY»

Offre valide jusqu'au 31 décembre 1997

accent
1998



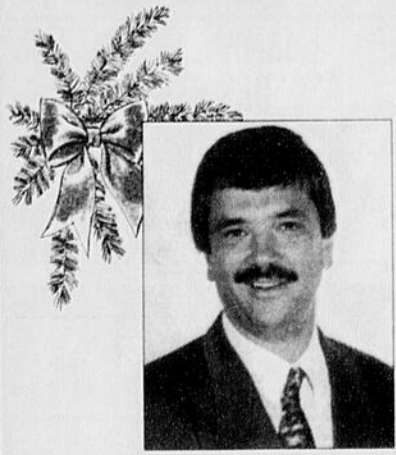
0\$
comptant
Transport et
préparation inclus

168\$
*/mois



ELANTRA
FAMILIALE
1998

218\$
*/mois



M. Renaud Fortier
ainsi que toute l'équipe de
Hyundai Sherbrooke
vous souhaitent de

Joyeuses Fêtes!

GARANTIE DE
5 ANS/ 100 000 km

La garantie Hyundai est l'une des meilleures de l'industrie comprenant entre autres une garantie globale de 3 ans/60 000 km et une garantie des éléments principaux de 5 ans / 100 000 km.

Les photos peuvent différer



LOCATION
AVANTAGE

ASSISTANCE
ROUTIÈRE
24 HEURES

incluant : • livraison d'essence
• changement de roue en cas de crevaison
• déverrouillage • remorquage

HYUNDAI
SHERBROOKE

4242, boul. Bourque
ROCK FOREST
(819) 562-1700
1 800 691-9841

* Élantra familiale, location 48 mois, versement initial de 850\$. Transport, préparation et taxes en sus, 20 000 km inclus. Accent, location 48 mois, aucun comptant. Transport, préparation inclus et taxes en sus, 20 000 km inclus. Sujet à l'approbation de crédit.

38648

EN BREF

À Val-d'Or, un incendie provoque l'évacuation de l'hôpital

Montréal (PC) — Un incendie s'étant déclaré dans l'un des deux pavillons du Centre hospitalier Saint-Sauveur, à Val-d'Or, a forcé l'évacuation de 63 malades et des membres du personnel, hier vers 12h45.

Personne n'a été blessé, mais l'un des quelque 35 pompiers appelés à combattre le feu a été incommodé par la fumée.

Les quatrième et cinquième étages du Pavillon Saint-Sauveur, construit il y a une quinzaine d'années, demeureront fermés pour au moins 24 heures, ont fait savoir les autorités.

Les patients ont été relocalisés au rez-de-chaussée du Pavillon Saint-Sauveur ainsi qu'au Pavillon Bigué, adjacent.

C'est la deuxième fois en quelques années qu'un feu éclate à ce centre hospitalier, a indiqué le capitaine Camille Beaulieu, du Service des incendies de Val-d'Or.

Un incendie fait deux victimes aux Iles-de-la-Madeleine

Québec (PC) — Les deux membres d'un couple à la retraite, Frank Décoste, 70 ans, et son épouse, Marie-Anne Landry, 65 ans, ont trouvé la mort dans l'incendie de leur demeure à Fatima, aux Iles-de-la-Madeleine, dans la nuit de dimanche à hier.

Lorsque les agents de la Sûreté du Québec (SQ) et les pompiers sont arrivés sur les lieux, il était trop tard pour secourir les victimes.

Quatre jeunes, Hélène et Claude Arseneau, Claude et Daniel Desforges, qui s'en retournaient chez eux, ont aperçu des flammes qui s'échappaient à l'arrière de la maison, vers 1h50. Ils ont alors essayé de réveiller les occupants, mais en vain.

Une fois sur les lieux, les pompiers ont pu maîtriser l'incendie. Le corps de M. Décoste a été ensuite retrouvé étendu près de l'entrée principale de la maison.

Selon les premières constatations du chef des pompiers, Georges Sumarah, le feu pourrait avoir pris naissance dans le système de chauffage à l'huile, au sous-sol.

La maison a été déclarée perte totale.

Sang contaminé: la GRC crée un groupe de travail

Ottawa (PC)

Les victimes du sida et de l'hépatite C devront prendre leur mal en patience.

La Gendarmerie royale du Canada a créé un groupe de travail pour déterminer s'il y a lieu de déposer des accusations criminelles contre les responsables de la tragédie du sang contaminé. Mais il faudra attendre des mois, voire des années, avant de savoir si les responsables seront traduits devant les tribunaux.

L'enquête criminelle, qui en est au «stade embryonnaire», se fera en deux étapes.

D'abord, une équipe de huit enquêteurs de la GRC à Toronto et à Ottawa scrutera à la loupe, au cours des trois prochains mois, le volumineux rapport du juge Horace Krever. Si une enquête «exhaustive» est justifiée, un groupe de travail «élargi» sera créé pour interroger les suspects et recueillir suffisamment de preuves pour tenter des poursuites.

A l'heure actuelle, a précisé hier le surintendant principal désigné pour l'Ontario, Freeman Sheppard, la GRC n'a aucun «suspect» en vue. Il n'a pas voulu dire si la GRC comptait interroger des ex-ministres dans le cadre de son enquête.

Le travail de la GRC ne sera pas facile. D'abord, le corps policier recommence à zéro. Selon le surintendant Sheppard, il devra remonter toute la filière de la commission Krever sur le sang contaminé. Puisque les nombreux documents, témoignages et éléments de preuve soumis à la commission Krever ne pourront, dans la plupart des cas, servir à son enquête criminelle, la GRC devra elle-même recueillir les mêmes documents au moyen de mandats de perquisition.

Le fondateur de Guitabec s'est éteint à 80 ans

Annie BOLDUC

La Patrie

Le fondateur de ce qu'est aujourd'hui Guitabec, le plus imposant fabricant de guitares au Canada, s'est éteint dimanche dernier laissant ses parents, amis et tout le petit village de La Patrie empreints d'une profonde tristesse.

Normand Boucher a vraisemblablement succombé à une crise cardiaque à l'âge de 80 ans.

Cet homme à qui l'ont doit la célèbre guitare «Norman», reconnue mondialement pour sa qualité acoustique, marquera à jamais la région du Haut-Saint-François. Les bons mots fusaient de toute part à l'annonce dimanche de son décès. Le maire de La Patrie, Gérard Bégin, qui vouait un respect et une affection particulière pour cet autodidacte de talent a rappelé à tous la grandeur de Normand Boucher.

«C'était un homme impliqué dans diverse causes, mais avant tout un homme déterminé malgré son handicap physique. Bien des gens se seraient laissé vivre au crochet de la société, mais Normand Boucher était un grand homme, c'est une énorme perte pour nous tous», a souligné tristement Gérard Bégin.

Le décès de M. Boucher laisse derrière lui un vide immense dans la communauté et pour sa famille, mais tous gardent de doux souvenirs de ce personnage légendaire. Ses quatre enfants n'oublieront jamais comment il leur a transmis sa passion pour la musique, passion qu'ils chérissent à leur tour. «Toute sa vie, il a été à la recherche d'un son parfait, d'une qualité acoustique, et ce sens de la perfection, il nous l'a inculqué», se souvient sa fille Martine.

C'est à 50 ans qu'il façonne sa première guitare pour son fils Claude. En 1968, il fera breveter son produit unique en son genre. Ces guitares à manche détachable ont rapidement séduit les connaisseurs. De grands noms tels Richard Séguin, Gilles Valiquette, et Serge Fiori ont apprécié dès cette époque la qualité de ces instruments. L'engouement dans les années 60 pour ses créations l'ont convaincu à se lancer en affaires et à s'investir dans cette passion. Il délaissa son usine de fabrication de portes et châssis et laisse mûrir son nouveau projet un an. Il y travailla 16 heures par jour au début.

«C'était un projet d'artiste, il y mit tout son âme et son coeur», de dire sa fille Martine.

Les funérailles de Normand Boucher auront lieu aujourd'hui à 14 heures à l'église Saint-Pierre de La Patrie.